DLP 27-7-81818708

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Route de la FORET - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 70 / 50
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
13, Rte de la Forêt - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 208 (Edition Grandes Cultures n° 13/81 du 21 Juillet 1981)

MAIS

PUCERONS SUR MAIS (*)

Dans la région, la présence de colonies de pucerons sur maïs est fréquement signalée mais à des niveaux d'infestation très variables. Il y a donc lieu de suivre attentivement l'évolution de ces insectes.

Tant que l'on ne dénombre pas plusieurs centaines de pucerons par plante (moyenne sur un comptage de 10 plantes prises au hasard dans une culture) sur des maïs ayant atteint le stade 10 - 12 feuilles il n'y a pas de danger pour la culture et il est inutile de traiter

En revanche dès que l'on dénombre plusieurs centaines de pucerons en moyenne par plante et si les colonies envahissent progressivement le feuillage depuis la base des plantes, il est conseillé d'effectuer une pulvérisation d'insecticide en particulier dans les cultures non irriguées.

Sur les semis très tardifs (plantes ayant moins de 6 feuilles), le puceron vert, Métopolophium dirhodum, risquant de provoquer un nanisme avec des décolorations, un traitement se justifie dès que l'on dénombre 200 pucerons par plante.

Il est conseillé, dans ces deux situations, pour lutter contre les pucerons, d'utiliser un insecticide spécifique comme le pyrimicarbe (Pirimor) qui a donné les meilleurs résultats contre l'ensemble des trois espèces de pucerons rencontrés sur maïs. Employé à la dose de 400 grammes de produit commercial par hectare ce produit a également l'avantage d'avoir une action limitée sur les insectes utiles qui détruisent les pucerons, (Coccinelles, Syrphes, Chrysopes...) et que l'on trouve en grand nombre dans les cultures actuellement.

Rappelons que l'emploi des pyréthrénoïdes liquides, qui ont favorisé l'an dernier, le développement du puceron noir et a causé de gros dégâts dans de nombreuses cultures du bassin parisien, est à déconseiller pour lutter contre la pyrale et les pucerons.

On continuera de surveiller l'évolution des colonies car :

- à la floraison femelle, les pucerons verts et noirs peuvent entraver la fécondation, par formation de miellat, s'ils sont localisés sur les soies ;

- après la floraison, la présence de pucerons noirs sur les feuilles du haut de la plante peut provoquer des baisses importantes de rendement en favorisant le développement de fumagine qui limite la photosynthèse.

Dans ces deux derniers cas des traitemetn peuvent être également nécessaires.

(*) Cette note a été établie conjointement par l'Institut National de la Recherche Agronomiqu (INRA), le Service de la Protection des Végétaux (SPV), l'Association Générale des Producteuteurs de Maïs (AGPM) et l'Association de Coordination Technique Agricole (ACTA).

PYRALE

Le vol du papillon se poursuit mais les sorties en cage d'élevage et les captures au piège sexuel indiquent une baisse d'activité.

Les dépots de pontes ont été importants la semaine dernière et il convient de prévoir d'ici la /semaine l'application du traitement microgranulés dans les parcelles infestées quand celle ci n'a pas encore été effectuée.

P.1452

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : J.THIAULT - Inscription à la C.A.P.P.P. N° 535 AD

LUZERNE PORTE - GRAINES

LASPEYRESIA

Le vol s'est intensifié du 13 au 16 juillet dans de nombreux secteurs et l'on peut actuellement observer le papillon gris , de la grosseur d'une mite, voletter en grand nombre dans les champs de luzerne. Des oeufs ont été déposés sur les folioles terminales. Il s'agit d'intervenir dans les luzernières ayant déjà des gousses formées avant que les jeunes chenilles ne pénétrent et ne les dévorent.

Nous conseillons de traiter :

- dès réception du bulletin dans le secteur de Sauzé - Vaussais (79) ;

- en fin de semaine dans tous les autres secteurs du Poitou Charentes et du Maine et et Loire. Dans la zone précoce de Cozes, Saujon, l'intervention devrait déjà être effectuée (voir nos précédents bulletins).

Nous rappelons que les produits préconisés sont : phosalone (1 000 g de m.a./ha) et bromophos (500 g de m.a./ha).

TYCHIUS

Il est inutile d'intervenir contre ce ravageur actuellement.

PUNAISES

Dans quelques situations ces insectes dépassent ou approchent le seuil de nuisibilité : c'est le cas à Quinçay (Secteur de Poitiers) et à St Pompain (Plaine de Niort). Les premiers dégâts étant souvent peu visibles (blanchiment des inflorescences, dessèchement précoces des gousses...) observer les parcelles surtout dans les deux zones signalées et traiter avec des endosulfan (1 kg de m.a./ha)si l'on trouve beaucoup de punaises.

Ailleurs dans le réseau d'observation les niveaux restent très bas.

CAMPAGNOLS DES CHAMPS

On constate une forte activité de ces animaux dans certaines zones, en Deux Sèvres notamment (Sainte Soline, Pers) et plus particulièrement dans les prairies de luzerne, trèfle et même de graminées, le long des bernes et des bordures de champs de céréales. Nous conseillons donc d'effectuer rapidement après récolte le déchaumage et d'intervenir dans les prairies après une fauche sur les parties attaquées.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"POITOU-CHARENTES"

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 21 Juillet 81
Précédente Note : Bulletin N°206 du 9 Juillet 1981